



NON, NON ET NON À LA FERMETURE DE LA MATERNITÉ DE CREIL !

La maternité de Creil où naissent 1700 bébés par an est menacée de fermeture : insensé !

Pourtant :

- le bassin Creillois est la zone la plus dynamique de l'Oise sur le plan démographique
- une partie importante de la population a un niveau de vie modeste et précaire (40 % des ménages du Plateau à Creil n'ont pas de voiture). Comment assurer le transport des femmes accouchant à Senlis : par les pompiers ? par les services d'urgences ?
- la fermeture de la maternité va aggraver la situation des Urgences, déjà très difficile. Des accouchements pourraient avoir lieu aux urgences ou dans les camions dans des conditions inadaptées.
- la réanimation pour adulte a été supprimée à Senlis. Les femmes ayant des complications devront donc être ensuite re-transférées à Creil. Invraisemblable !

L'Agence Régionale de Santé, qui met en œuvre les orientations du Gouvernement en matière de santé, doit revenir sur sa décision méprisante pour la population de notre territoire.



Les communistes ont édité un autocollant pour vous permettre d'afficher votre refus de la fermeture de la maternité. Collez-le sur votre boîte aux lettres ou à un autre endroit visible !

**Ensemble, Manifestons nombreux Samedi 27 janvier
RDV à 14 h devant l'hôpital de Creil !**

- ▶ Rejoignez les 4000 membres du groupe Facebook « *NON à la fermeture de la maternité de Creil* » lancé par l'élu communiste creillois Karim Boukhachba !
- ▶ Signez la pétition lancée par le Comité de défense et de promotion de l'Hôpital public de Creil !

Contact : PCF, 8, rue de Beauvoisis, 60100, CREIL, 03 44 55 27 96.
pcf.oise@wanadoo.fr <http://oise.pcf.fr/>

D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES

Il n'y a aucune fatalité mais le résultat des politiques menées depuis des années.

Ceux qui veulent fermer la maternité sont :

- les mêmes qui ont limité le nombre de médecins formés depuis 30 ans « *pour faire des économies* » (le « *numerus clausus* »).
- les mêmes qui étranglent financièrement les hôpitaux publics avec le « *financement à l'acte* » qui les rend tous déficitaires, pendant que les cliniques privées s'enrichissent.
- les mêmes qui viennent de voter 4 milliards de réduction du budget maladie de la Sécurité Sociale dont 1 milliard de restrictions budgétaires supplémentaires pour les hôpitaux publics : merci, M. le Député !

Au contraire :

- Il faut d'urgence augmenter le nombre de professionnels médicaux en formation pour répondre aux besoins criants : cela veut dire supprimer le « *numerus clausus* », et former au moins 10 000 étudiant-e-s en médecine et 50 000 infirmier-e-s chaque année...
- En attendant, pour faire face à la pénurie, l'Etat doit prendre des mesures transitoires pour faire face aux « *déserts médicaux* » et au manque de spécialistes, et pour garantir la couverture sanitaire de tous les territoires :
 - mutualiser les moyens entre les hôpitaux du département, avec un rôle déterminant du CHU d'Amiens ;
 - mettre en place les moyens humains et financiers pour permettre à la maternité de poursuivre son activité, déterminante pour notre bassin de vie. Notre région déjà en retard au niveau sanitaire a besoin d'un plan de rattrapage en urgence.

Et qu'on ne nous dise pas qu' « il n'y a pas d'argent » :

- le gouvernement et sa majorité ont voté des nouveaux cadeaux de 5,5 milliards pour les plus riches (*quasi-suppression de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune*) et 5,9 milliards pour les sociétés (*nouvelle baisse de l'Impôt sur les Sociétés*) ; les 500 Français les plus riches ont une fortune de 600 milliards (2 x le budget de l'État !)
- Les sociétés du CAC 40 vont faire 100 milliards de bénéfices nets en 2017, un record !
- Chaque année, l'évasion fiscale des grandes sociétés et des riches représente 80 milliards par an (*soit plus que le déficit du budget de l'État !*)

Si la maternité était une banque, elle serait déjà sauvée !

Plutôt que la finance d'abord,

il faut donner la priorité à l'humain d'abord !